



Avis émis le : **12-04-2005**
Numéro du dossier : **A05-CDNNDG-04**



Conformément à :

- _ la réglementation du Conseil du patrimoine de Montréal (règlements 02-136 et 02-136-1),
- _ la Loi sur les biens culturels (chapitre IV),
- _ l'article 89,5 de la Charte de Ville de Montréal.

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis.

DEMANDEUR D'AVIS		LIEU VISÉ	
Nom :	Conseil du patrimoine de Montréal	Bâtiment ou site visé :	Pavillon Thérèse-Casgrain
Personne contact :		Adresse :	2450, boulevard Édouard-Montpetit
Adresse :	303, rue Notre-Dame Est, 1.150	Arrondissement :	Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce
Arrondissement :		Lot (s) :	
Code postal :	H2Y3Y8	Statut juridique :	
Téléphone :	514 872-4055	- Provincial :	Arrondissement historique et naturel du mont royal
Télécopieur :	514 872-2235	- Municipal :	Site du patrimoine du mont Royal
Courriel :	cpm@ville.montreal.qc.ca	- Fédéral :	
		Autre reconnaissance :	Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle de l'Université de Montréal.

NATURE DES TRAVAUX

Remplacement des fenêtres de l'immeuble.

AUTRES INSTANCES

Le ministère de la Culture et des Communications a émis une autorisation.

HISTORIQUE

Le pavillon Thérèse-Casgrain est une construction de 1962 des architectes Papineau, Guérin-Lajoie, Leblanc. Cette construction de béton s'est méritée une médaille Massey en 1967

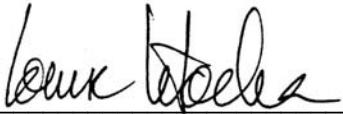


303, rue Notre-Dame Est, 1^e étage, Bureau 1.150
Montréal (Québec)
H2Y 3Y8
Téléphone : (514) 872-4055 Fax : (514) 872-2235

Avis du Conseil du patrimoine de Montréal

Le Conseil du patrimoine de Montréal est conscient du parti technique de l'université qui est de privilégier la performance énergétique par le remplacement des fenêtres. Ce choix entraîne un épaississement des cadres des fenêtres qui ne peuvent être installés comme les originaux et aussi au niveau des ouvrants. Il sera nécessaire, avant d'arrêter le modèle, de faire des tests ou des simulations de ces éléments sur les faces vitrées du bâtiment.

En ce sens, le Conseil émet un avis favorable à la demande de remplacement des fenêtres.



La Présidente

Date : 12 avril 2005